

## ANNEXE III

### Résultats des indicateurs de suivi pour la région des États arabes

#### I. État de conservation des biens du patrimoine mondial

Cinq indicateurs permettent d'analyser les évolutions dans le temps de l'état et des tendances de la valeur universelle exceptionnelle (VUE), notamment l'intégrité et l'authenticité de chaque site et les tendances des facteurs affectant les biens.

##### Indicateur 1 : état de la VUE

Cet indicateur fournit des renseignements sur le nombre de biens qui considèrent que leur VUE a été préservée au cours des deuxième et troisième cycles.

Source des données : Deuxième cycle -> Section II -> Question 5.3.3 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 12.3.3

Présentation des données

Région/catégorie du bien	Nombre de biens du patrimoine mondial					
	Deuxième cycle			Troisième cycle		
	Préservée	Altérée mais mesures prises	Gravement altérée	Préservée	Altérée mais mesures prises	Gravement altérée
<b>États arabes</b>	47 / 58	10 / 58	1 / 58	61 / 81	13 / 81	7 / 81
<b>Culturel</b>	43 / 54	10 / 54	1 / 54	55 / 73	11 / 73	7 / 73
<b>Mixte</b>	1 / 1	0 / 1	0 / 1	2 / 3	1 / 3	0 / 3
<b>Naturel</b>	3 / 3	0 / 3	0 / 3	4 / 5	1 / 5	0 / 5

##### Indicateur 2 : tendance de la VUE

Cet indicateur utilise les mêmes sources de données que l'indicateur 1 et compare le pourcentage de biens (sur le total) qui considèrent avoir préservé leur VUE au cours du troisième cycle par rapport au deuxième cycle.

Région/catégorie du bien	% de biens du patrimoine mondial						Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles		
	Deuxième cycle			Troisième cycle			Préservée	Altérée mais mesures prises	Gravement altérée
	Préservée	Altérée mais mesures prises	Gravement altérée	Préservée	Altérée mais mesures prises	Gravement altérée			
<b>États arabes</b>	81,0	17,2	1,7	75,3	16,0	8,6	-5,7	-1,2	6,9
<b>Culturel</b>	79,6	18,5	1,9	75,3	15,1	9,6	-4,3	-3,5	7,7
<b>Mixte</b>	100	0,0	0,0	66,7	33,3	0,0	-33,3	33,3	0,0
<b>Naturel</b>	100	0,0	0,0	80,0	20,0	0,0	-20,0	20,0	0,0

##### Indicateur 3 : tendance des facteurs

Cet indicateur compare l'augmentation ou la diminution des facteurs positifs ou négatifs affectant les biens entre le deuxième et le troisième cycles.

Source des données : Deuxième cycle -> Section II -> Question 3.16 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 4.16

Région/ catégorie du bien	Facteurs négatifs actuels				
	Nombre de facteurs négatifs actuels/nombre total de facteurs affectant le bien		% de facteurs négatifs actuels/nombre total de facteurs affectant le bien		Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	746 / 4474	1019 / 6724	16,7	15,2	-1,5
Culturel	636 / 4094	863 / 6068	15,5	14,2	-1,3
Mixte	11 / 76	47 / 246	14,5	19,1	4,6
Naturel	99 / 304	109 / 410	32,6	26,6	-6,0

Indicateur 3 (b)

Région/ catégorie du bien	Facteurs positifs actuels				
	Nombre de facteurs positifs actuels/nombre total de facteurs affectant le bien		% de facteurs positifs actuels/nombre total de facteurs affectant le bien		Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	468 / 4474	804 / 6724	10,5	12,0	1,5
Culturel	388 / 4094	663 / 6068	9,5	10,9	1,4
Mixte	8 / 76	39 / 246	10,5	15,9	5,3
Naturel	72 / 304	102 / 410	23,7	24,9	1,2

Il est demandé aux gestionnaires de sites de sélectionner les facteurs qui affectent leur bien dans une liste de 76 facteurs pouvant avoir un impact positif ou négatif sur les biens du patrimoine mondial. Ces facteurs sont regroupés en 13 grandes catégories :

1. Habitat et développement
2. Infrastructures de transport
3. Ouvrages à grande échelle /infrastructures de services
4. Pollution
5. Utilisation/modification des ressources biologiques
6. Utilisation de ressources matérielles
7. Conditions locales affectant le tissu physique
8. Utilisations sociétales/culturelles du patrimoine
9. Autres activités humaines
10. Changement climatique/problèmes météorologiques
11. Événements écologiques ou géologiques soudains
12. Espèces envahissantes/espèces exotiques ou hyper-abondantes
13. Gestion et facteurs institutionnels

Les facteurs doivent être classés comme étant négatifs ou positifs, actuels ou potentiels. Les tableaux 3 (a) et 3 (b) montrent le nombre de facteurs négatifs et positifs actuels sur le nombre total de facteurs affectant les biens.

La tendance générale est très utile pour mesurer l'ampleur de l'impact de toute une série de processus et d'événements sur les biens du patrimoine mondial. On constate une hausse du nombre de facteurs entre le deuxième et le troisième cycles, ce qui s'explique en partie par l'augmentation du nombre de biens participants. Si l'on établit la moyenne de tous les biens participants, on compte 12,45 impacts négatifs actuels par bien dans le cadre du troisième cycle contre 11,45 par bien lors du deuxième cycle, et 9,81 impacts positifs actuels par bien dans le

cadre du troisième cycle contre 7,2 lors du deuxième cycle. On constate une hausse de 9 % des impacts négatifs actuels par bien et de 36 % pour les impacts positifs actuels.

La gestion et les facteurs institutionnels contribuent en grande partie à l'augmentation globale du nombre de facteurs négatifs et positifs actuels affectant les biens. L'essentiel de l'augmentation provient de cinq nouveaux facteurs inclus dans le cadre du troisième cycle pour une meilleure adéquation avec le système de l'état de conservation. Cela montre la distorsion potentielle que peut provoquer la modification de la liste des facteurs. Les autres augmentations importantes concernent les autres activités humaines (augmentation de 90 % pouvant s'expliquer par le nombre de conflits qui ont touché la région des États arabes) et les espèces envahissantes et exotiques (augmentation de 66 %, mais calculée sur la base d'un nombre relativement faible d'occurrences lors de chaque cycle). Les utilisations sociétales/culturelles du patrimoine (augmentation de 18 %, soit moins de la moitié de l'augmentation du nombre de biens, qui est de 38 %) ainsi que le changement climatique et les problèmes météorologiques (augmentation de 24 %) ont, quant à eux, augmenté dans une moindre mesure.

**Indicateur 4 : intégrité** : nombre de biens considérant que l'intégrité est intacte

Deuxième cycle -> Section II -> Question 5.3.2 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 12.3.2

Région/ catégorie du bien	Nombre de biens					
	Deuxième cycle			Troisième cycle		
	Intacte	Compromise	Gravement compromise	Intacte	Compromise	Gravement compromise
États arabes	47 / 58	9 / 58	2 / 58	64 / 81	10 / 81	7 / 81
Culturel	43 / 54	9 / 54	2 / 54	57 / 73	9 / 73	7 / 73
Mixte	1 / 1	0 / 1	0 / 1	3 / 3	0 / 3	0 / 3
Naturel	3 / 3	0 / 3	0 / 3	4 / 5	1 / 5	0 / 5

Région/ catégorie du bien	% de biens						Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles		
	Deuxième cycle			Troisième cycle					
États arabes	81,0	15,5	3,4	79,0	12,3	8,6	-2,0	-3,2	5,2
Culturel	79,6	16,7	3,7	78,1	12,3	9,6	-0,5	-4,3	5,9
Mixte	100	0,0	0,0	100	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Naturel	100	0,0	0,0	80,0	20,0	0,0	-20,0	20,0	0,0

**Indicateur 5 : authenticité** : nombre de biens considérant que l'authenticité est intacte

Deuxième cycle -> Section II -> Question 5.3.1 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 12.3.1

Les sites naturels ne sont pas évalués au regard de leur authenticité ; c'est pourquoi les deux biens naturels qui ont répondu à cette question n'ont pas été inclus dans l'ensemble de données ci-dessous. Le chiffre de base utilisé pour les calculs diffère de celui utilisé pour les indicateurs 1 et 4.

Région/ catégorie du bien	Nombre de biens					
	Deuxième cycle			Troisième cycle		
	Préservée	Compromis e	Gravement compromise	Préservée	Compromis e	Gravement compromise
États arabes	47 / 56	8 / 56	1 / 56	62 / 76	11 / 76	3 / 76
Culturel	45 / 53	7 / 53	1 / 53	59 / 73	11 / 73	3 / 73
Mixte	1 / 1	0 / 0	0 / 1	3 / 3	0 / 3	0 / 3
Naturel	1 / 2	1 / 2	0 / 2	0 / 0	0 / 0	0 / 0

Région/ catégorie du bien	% de biens						Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles		
	Deuxième cycle			Troisième cycle					
États arabes	83,9	14,3	1,8	81,0	15,2	3,8	-2,9	0,9	2,0
Culturel	84,9	13,2	1,9	80,8	15,1	4,1	-4,1	1,9	2,2
Mixte	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Naturel	50,0	50,0	0,0	66,7	33,3	0,0	16,7	-16,7	0,0

### Conclusion

Les indicateurs relatifs à l'état de conservation des biens du patrimoine mondial se concentrent sur l'état de la VUE de chaque bien, et notamment sur leur authenticité et leur intégrité, et sur l'ampleur des facteurs qui ont un impact sur ces aspects, qu'il soit positif ou négatif.

Le nombre de biens dont la VUE est gravement altérée est passé de 1 en 2010 à 7 en 2019. Cette augmentation d'autant plus marquée qu'elle survient uniquement dans des biens culturels s'explique en grande partie par les conflits qui touchent la région. La diminution en pourcentage du nombre de biens naturels et mixtes dont la VUE est préservée est importante, mais ne représente qu'un seul bien dans chacune de ces catégories. Dans l'ensemble, le nombre de biens dont la VUE est altérée a presque doublé entre les deux cycles, passant de 11 à 20 biens.

Les pourcentages relatifs à la préservation de l'authenticité et de l'intégrité sont sensiblement similaires pour les deux cycles. Ils sont plus élevés que ceux relatifs à l'état global de la VUE. On constate néanmoins une augmentation importante du nombre de biens dont l'authenticité et l'intégrité ont été gravement compromises.

L'incidence des facteurs positifs et négatifs a été analysée ci-dessus, mais le principal changement se manifeste par une forte augmentation du nombre d'occurrences de la gestion et des facteurs institutionnels, qui semble trouver son explication dans l'augmentation du nombre de facteurs dans ce groupe.

## II. Gestion

Ces indicateurs mesurent l'efficacité de la gestion du site et l'adéquation des ressources financières et humaines et du budget. L'efficacité de la gestion d'un site se mesure à l'existence de plans ou de systèmes de gestion et à l'étendue de leur mise en œuvre. Cette catégorie englobe les questions sur la communication avec les autres parties prenantes, ainsi que les impacts positifs et négatifs de la gestion et des facteurs institutionnels. Les indicateurs de suivi sont également pris en compte.

### Ressources financières et humaines

*Objectif : ressources financières et humaines adéquates pour la gestion du site*

Indicateur 6 : pourcentage d'États parties considérant que le budget **disponible** pour le patrimoine mondial est suffisant pour répondre aux besoins actuels de conservation, de protection et de mise en valeur

Deuxième cycle -> Section I -> Question 8.4 ; Troisième cycle -> Section I -> Question 8.3

Région	% de biens		
	Deuxième cycle	Troisième cycle	
		Culturel	Naturel
États arabes	13,3	5,6	5,6

Étant donné que le deuxième cycle ne faisait pas de distinction entre les biens culturels et naturels, les chiffres ne sont pas directement comparables. Dans les deux cycles, le nombre d'États parties jugeant le

budget disponible suffisant était faible, seul un État partie indiquant que le budget était approprié pour le patrimoine culturel et le patrimoine naturel, respectivement. Néanmoins, à la question 4.16 de la section II (voir l'indicateur 3 ci-dessus), 48 biens du patrimoine mondial (59 %) ont déclaré que les ressources financières ont un impact positif, tandis que 27 biens (33 %) ont indiqué qu'il s'agit d'un facteur négatif.

Indicateur 7 : pourcentage d'États parties considérant que les **ressources humaines** disponibles sont suffisantes pour répondre aux besoins actuels de conservation, de protection et de mise en valeur du patrimoine culturel et/ou naturel

Deuxième cycle -> Section I -> Question 8.5 ; Troisième cycle -> Section I -> Question 8.6

Région	%		Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	0	10,5	10,5

L'augmentation en pourcentage ne concerne que deux États parties, de sorte que l'allocation des ressources humaines en 2010 et 2019 était en réalité plus proche que ce qu'indiquent les pourcentages. À la question 4.16 de la section II, 50 biens du patrimoine mondial (61 %) ont déclaré que les ressources humaines ont un impact positif, tandis que 22 biens (27 %) ont indiqué qu'il s'agit d'un facteur négatif.

#### Gestion

*Objectif : amélioration de l'efficacité de la gestion des biens du patrimoine mondial*

Ces indicateurs visent à mesurer l'efficacité de la gestion du site.

#### Indicateur 8 : systèmes/plans de gestion

##### 8 (a) Nombre de biens dotés d'un plan de gestion ou d'un système de gestion approprié

Troisième cycle -> Section II -> Question 5.3.2

Région	Nombre de biens	% de biens dotés d'un plan de gestion
États arabes	64 / 82	78,0

##### 8 (b) Nombre de biens dans lesquels le système de gestion est totalement mis en œuvre et son suivi est assuré

Deuxième cycle -> Section II -> Question 4.3.5 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 5.3.13

Région	Nombre de biens		% de biens		Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	15 / 58	17 / 82	25,9	20,7	-5,1

##### 8 (c) Nombre de biens dans lesquels le système/plan de gestion est adéquat pour maintenir la VUE du site

Deuxième cycle -> Section II -> Question 4.3.4 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 5.3.12

Région	Nombre de biens		% de biens		Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	17 / 58	40 / 82	29,3	48,8	19,5

Indicateur 9 : **coordination de la gestion** : nombre de biens dans lesquels il y a une coordination appropriée entre toutes les entités/tous les niveaux impliqués dans la gestion du bien

Deuxième cycle -> Section II -> Question 4.3.3 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 5.3.11

Région	Nombre de biens		% de biens		Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	16 / 58	13 / 82	27,6	15,9	-11,7

#### Indicateur 10 : suivi

Indicateur 10 (a) Nombre de biens dotés d'un programme de suivi formel

Deuxième cycle -> Section II -> Question 4.8.1 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 10.1

Région	Nombre de biens		% de biens		Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	21 / 58	21 / 82	36,2	25,6	-10,6

Indicateur 10 (b) i Nombre de biens dans lesquels des indicateurs ont été définis

Deuxième cycle -> Section II -> Question 4.8.2 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 10.3

Région	Nombre de biens		% de biens		Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	32 / 58	61 / 82	55,2	74,4	19,2

Indicateur 10 (b) ii Nombre de biens dans lesquels des indicateurs ont été définis et sont utilisés

Deuxième cycle -> Section II -> Question 4.8.2 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 10.3

Région	Nombre de biens		% de biens		Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	9 / 58	41 / 82	15,5	50,0	34,5

#### Indicateur 11 : impact de la gestion

Indicateur 11 (a) Nombre de biens dans lesquels les activités de gestion ont actuellement un impact positif

Deuxième cycle -> Section II -> Question 3.13.3 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 4.13.4

Région	Nombre de biens		% de biens		Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	40 / 58	64 / 82	69,0	78,0	9,0

Indicateur 11 (b) i Nombre de biens dans lesquels les activités de gestion ont actuellement un impact négatif

Deuxième cycle -> Section II -> Question 3.13.3 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 4.13.4

Région	Nombre de biens		% de biens		Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	4 / 58	9 / 82	6,9	11,0	4,1

Indicateur 11 (b) ii Nombre de biens dans lesquels les activités de gestion ont un impact négatif potentiel

Deuxième cycle -> Section II -> Question 3.13.3 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 4.13.4

Région	Nombre de biens	% de biens

	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
États arabes	2 / 58	5 / 82	3,4	6,1	2,6

Ces chiffres sont tirés de l'analyse des facteurs (voir l'indicateur 3).

**Indicateur 12 : réponse en matière de gestion** : nombre de biens dans lesquels des actions sont mises en œuvre pour répondre aux principaux besoins de gestion identifiés dans le questionnaire du Rapport périodique

Deuxième cycle -> Section II -> Question 5.2.2 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 12.2.1

Région	Nombre de biens		% de biens		Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	44 / 58	74 / 82	75,9	90,2	14,4

### Conclusion

Cette section porte sur des questions abordées dans les précédents Rapports périodiques. De nombreux biens ont des ressources financières et humaines insuffisantes qui empêchent d'autres actions de gestion.

On constate une forte augmentation du nombre de biens dotés d'un plan de gestion ou d'un système de gestion approprié, et une augmentation moindre, mais néanmoins significative, du nombre de biens dotés d'un plan/système de gestion adéquat pour protéger la VUE. Malgré cette hausse et l'ajout de 21 biens dans la région depuis 2010, le nombre de biens dotés d'un plan pleinement mis en œuvre n'a augmenté que de deux. Si le nombre de biens ayant défini des indicateurs a augmenté, le nombre de biens dotés d'un programme de suivi formel n'a pas augmenté.

## III. Gouvernance

Les indicateurs de cette section mesurent l'adéquation du cadre juridique pour la protection du patrimoine et le degré d'implication des acteurs essentiels, notamment la transparence des processus engagés, et l'adéquation des plans d'action destinés à promouvoir le patrimoine.

Objectif : *amélioration de l'adéquation du cadre juridique pour la protection du patrimoine*

**Indicateur 13** : nombre d'États parties considérant que le **cadre juridique** est adéquat pour l'**identification** du patrimoine culturel et/ou naturel de l'État partie

Deuxième cycle -> Section I -> Question 5.4 ; Troisième cycle -> Section I -> Question 5.5.1

Région	Nombre d'États parties			% d'États parties		
	Deuxième cycle	Troisième cycle		Deuxième cycle	Troisième cycle	
		Culturel	Naturel		Culturel	Naturel
États arabes	13 / 16	8 / 18	8 / 16	81,3	44,4	50,0

**Indicateur 14** : nombre d'États parties considérant que le **cadre juridique** est adéquat pour la **conservation et la protection** du patrimoine culturel et/ou naturel de l'État partie

Deuxième cycle -> Section I -> Question 5.4 ; Troisième cycle -> Section I -> Question 5.6.1

Région	Nombre d'États parties			% d'États parties		
	Deuxième cycle	Troisième cycle		Deuxième cycle	Troisième cycle	
		Culturel	Naturel		Culturel	Naturel
États arabes	13 / 16	6 / 18	6 / 17	81,3	33,3	35,3

Rapport sur les résultats du troisième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans les États arabes

Indicateur 15 : nombre d'États parties dans lesquels des **mécanismes efficaces de coopération entre les acteurs** sont en place pour identifier, protéger, conserver et/ou mettre en valeur le patrimoine culturel et/ou naturel de l'État partie

Deuxième cycle -> Section I -> Questions 6.1, 6.2, 6.3 ; Troisième cycle -> Section I -> Questions 7.1, 7.2, 7.3, 7.4

Région	Nombre d'États parties								
	Deuxième cycle			Troisième cycle					
	Coopération entre			Coopération entre					
	les principales agences/ in-stitutions	les principales agences/ institutions et les autres agences gouvernementales	les différents échelons gouvernementaux	les principales agences/ institutions	les principales agences/ institutions et les autres agences gouvernementales	les différents échelons gouvernementaux		les différents échelons gouvernementaux et tous les segments de la société civile	
Culturel						Naturel	Culturel	Naturel	
États arabes	5 / 16	2 / 16	2 / 16	4 / 19	3 / 19	2 / 17	2 / 17	3 / 17	2 / 17

Région	% d'États parties								
	Deuxième cycle			Troisième cycle					
	Coopération entre			Coopération entre					
	les principales agences/ institutions	les principales agences/ institutions et les autres agences gouvernementales	les différents échelons gouvernementaux	les principales agences/ institutions	les principales agences/ institutions et les autres agences gouvernementales	les différents échelons gouvernementaux		les différents échelons gouvernementaux et tous les segments de la société civile	
Culturel						Naturel	Culturel	Naturel	
États arabes	31,3	12,5	12,5	21,1	15,8	11,8	11,8	17,6	11,8

Les questions ne sont pas identiques pour les deux cycles, mais il est clair que les niveaux globaux de coopération dans la région restent faibles, ce dont témoignent les États parties. Les réponses des gestionnaires de sites du patrimoine mondial dans la section II étaient, pour l'essentiel, conformes à la perception des États parties.

Indicateur 16 : nombre de biens dont le système de gestion **définit clairement les rôles et les responsabilités**

Deuxième cycle -> Section II -> Question 4.3.3 Question 5.3.11 *Les différents niveaux de l'administration (à savoir national/fédéral, régional/provincial/état, local/municipal, etc.) intervenant dans la gestion du bien du patrimoine mondial sont-ils bien coordonnés ?* ; Troisième cycle -> Section II -> *Existe-t-il de nombreux niveaux d'administration impliqués dans la gestion du bien du patrimoine mondial (c.à.d. national/fédéral, régional/provincial/état, local/municipal) ?*

Région	Nombre de biens		% de biens		Différence en points de pourcentage entre le 2° et le 3° cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	56 / 58	73 / 82	96,6	89,0	-7,5

Ces questions sont les meilleurs indicateurs disponibles étant donné qu'une bonne coordination entre les différents niveaux de l'administration indique que les rôles sont relativement bien définis.

### Conclusion

Rapport sur les résultats du troisième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans les États arabes

Il est difficile de mesurer les changements survenus depuis le deuxième cycle en raison de la modification des questions entre les deux cycles. Les réponses indiquent néanmoins que les niveaux de satisfaction concernant les dispositions légales relatives à l'identification, la conservation et la protection du patrimoine sont moins élevés que lors du deuxième cycle. Les niveaux de coopération entre les différentes catégories de parties prenantes et d'organismes semblent avoir légèrement diminué.

#### IV. Synergies

Le Comité du patrimoine mondial et l'UNESCO manifestent un intérêt croissant pour la coordination des travaux des programmes de conservation de l'UNESCO, et des conventions correspondantes, et d'autres conventions relatives au patrimoine naturel, et souhaitent assurer une coordination et un partage d'informations appropriés entre tous ces instruments. Il s'agit d'un nouveau thème pour les Rapports périodiques ; le troisième cycle servira de référence pour mesurer l'ampleur de ces synergies dans l'avenir.

*Objectif : amélioration des synergies avec des conventions/programmes de conservation connexes*

Les autres conventions et programmes pris en considération sont listés à l'indicateur 17.

Indicateur 17 : sur le nombre d'États parties ayant ratifié/adhéré à des accords multilatéraux sur l'environnement, des conventions et des programmes de l'UNESCO, pourcentage de ceux entretenant une communication entre les points focaux du patrimoine mondial et les points focaux d'autres conventions/programmes

Troisième cycle -> Section I -> Question 2.4.1

Convention/Programme	Total régional (%)
Convention sur la diversité biologique (CDB)	61,5
Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)	46,6
Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS)	54,5
Convention de Ramsar sur les zones humides (Ramsar)	66,6
Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPGAA)	21,4
Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)	23,0
Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé	85,7
Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé	100
Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels	88,2
Convention de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique	81,8
Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel	88,2
Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles	83,3
Programme sur l'Homme et la biosphère	66,6
Géoparcs mondiaux UNESCO	0

Le niveau de contact avec d'autres programmes culturels est plus élevé qu'avec les programmes naturels. Cela peut s'expliquer par le faible nombre de biens mixtes et naturels dans la région. Cela peut aussi s'expliquer par la mesure dans laquelle d'autres conventions et programmes de l'UNESCO sont associés à certains sites, les plus hauts niveaux de coopération en matière de patrimoine naturel concernant la Convention de Ramsar et le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB), qui désignent tous deux des sites comprenant certains biens du patrimoine mondial. La coopération relative au programme Géoparcs mondiaux UNESCO est faible, mais la région des États arabes ne compte actuellement qu'un seul Géoparc mondial, contre 33 réserves MAB et beaucoup plus de sites Ramsar.

Indicateur 18 : nombre de biens du patrimoine mondial ayant reçu d'autres désignations

Indicateur 18 (a) pourcentage de ces biens dans lesquels est assurée une communication régulière entre le gestionnaire du site du patrimoine mondial et le point focal d'autres désignations/programmes

Troisième cycle -> Section II -> Question 2.7

Région	Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé	Deuxième Protocole relatif à la Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé	Convention de Ramsar sur les zones humides (Ramsar)	Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)	Géoparcs mondiaux UNESCO
États arabes	42,9	50,0	25,0	25,0	100,0

Les chiffres relatifs à l'adhésion aux différents programmes/conventions sont tirés des réponses au questionnaire et ne concordent pas forcément avec les données de l'UNESCO sur les désignations au titre d'autres conventions et programmes. Quoiqu'il en soit, les pourcentages de biens dans lesquels est assurée une communication régulière sont faibles, sauf dans le cas des Géoparcs mondiaux UNESCO dont il n'existe qu'un seul représentant dans la région qui, en outre, n'est pas inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.

Indicateur 18 (b) Pourcentage de ces biens disposant d'un plan de gestion intégré couvrant le patrimoine mondial et d'autres désignations

Troisième cycle -> Section II -> Question 5.3.2

Région	Un plan de gestion intégré couvrant le patrimoine mondial et d'autres désignations
États arabes	22,0

Dix-huit biens ont indiqué être dotés d'un plan de gestion intégré couvrant le patrimoine mondial et une ou plusieurs autres désignations. Ces chiffres doivent être considérés avec prudence, car les données de l'UNESCO concernant le nombre de sites sous d'autres désignations ne concordent pas avec les réponses des gestionnaires de sites.

Indicateur 19 : nombre d'États parties utilisant les dispositions de la **Recommandation de 2011 concernant le paysage urbain historique** pour définir des politiques ou des stratégies de protection du patrimoine culturel et naturel

Troisième cycle -> Section I -> Question 2.5.1

Région	Nombre d'États parties	% d'États parties
États arabes	14 / 19	73,7

L'adoption de la Recommandation par 74 % des États parties est importante. La question 5.3.5 de la section II indique que 8 biens de la région ont des politiques relatives aux propositions de développement reposant sur la Recommandation tandis que 17 autres biens l'utilisent partiellement.

Indicateur 20 : nombre d'États parties utilisant la **Stratégie de réduction des risques liés aux catastrophes sur les biens du patrimoine mondial** pour définir les politiques ou stratégies nationales de protection de leur patrimoine culturel ou naturel

Troisième cycle -> Section I -> Question 5.14.1

Région	Nombre d'États parties	% d'États parties
États arabes	9 / 19	47,4

Outre les États parties qui utilise la Stratégie, la question 5.3.9 de la section II montre de plus que 4 biens

ont un plan de gestion des risques reposant sur la Stratégie, tandis que 28 autres l'utilisent partiellement. 39 % des biens utilisent donc la Stratégie dans une certaine mesure.

Indicateur 21 : nombre d'États parties utilisant le **Document d'orientation sur l'impact du changement climatique sur les biens du patrimoine mondial** pour définir les politiques ou stratégies nationales de protection de leur patrimoine culturel ou naturel

Troisième cycle -> Section I -> Question 5.14.1

Région	Nombre d'États parties	% d'États parties
États arabes	5 / 19	26,3

26 % des États parties utilisent le Document d'orientation pour le patrimoine mondial afin de définir des politiques de protection de leur patrimoine culturel et naturel. La question 5.3.7 de la section II indique que 5 biens ont défini des politiques relatives au changement climatique et 10 autres ont partiellement utilisé le Document d'orientation (18 % en tout).

### Conclusion

La Recommandation de 2011 concernant le paysage urbain historique, la Stratégie de réduction des risques et le Document d'orientation sur le changement climatique sont des documents d'orientation clés pour les États parties et les biens du patrimoine mondial. Les réponses montrent qu'au niveau national, environ 74 % des gouvernements ont suivi la Recommandation de 2011, un peu moins de la moitié a utilisé la Stratégie de réduction des risques, et environ un quart a eu recours au Document d'orientation sur le changement climatique. Au niveau des biens, l'utilisation de ces documents diffère : 25 biens (30 %) utilisent partiellement la Recommandation de 2011, 32 (39 %) utilisent la Stratégie de réduction des risques, et 15 (18 %) utilisent le Document d'orientation sur le changement climatique.

## **V. Développement durable**

---

La plupart des questions de cette section ont été créées pour le troisième cycle ; il n'est donc pas possible à ce stade de produire beaucoup d'informations sur les tendances. Ce cycle servira de référence pour mesurer l'étendue de la mise en œuvre par les États parties de la Politique de 2015 pour l'intégration d'une perspective de développement durable dans les processus de la Convention du patrimoine mondial (ci-après dénommée « la Politique sur le patrimoine mondial et le développement durable »)<sup>1</sup>.

*Objectif : tourisme durable et avantages pour les communautés locales*

Indicateur 22 : nombre de biens dont le système/plan de gestion intègre une **stratégie, avec un plan d'action, pour gérer le flux de visiteurs, l'activité touristique** et ses impacts économiques, socioculturels et environnementaux

Troisième cycle -> Section II -> Question 9.7

Région	Nombre de biens	% de biens
États arabes	35 / 82	42,7

Sur les 35 biens dotés d'une stratégie, avec un plan d'action, pour gérer le flux de visiteurs, l'activité touristique et ses impacts sur le bien, 8 l'ont pleinement mise en œuvre. Les 27 autres ont mis en place une stratégie, mais elle n'est pas pleinement mise en œuvre.

---

<sup>1</sup> <http://whc.unesco.org/fr/developpementdurable/>

**Indicateur 23 : nombre de biens dans lesquels les bénéfices du tourisme sont partagés avec les communautés locales**

Deuxième cycle -> Section II -> Question 4.4.5 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 9.16

Région	Nombre de biens		% de biens		Différence en point de pourcentage
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	45 / 58	29 / 82	77,6	35,4	-42,2

Le nombre de biens partageant les bénéfices du tourisme avec les communautés locales semble avoir diminué, mais les questions ne sont pas les mêmes dans les deux questionnaires.

*Objectif : contribution efficace de la Convention à la durabilité environnementale, au développement social et au développement économique inclusifs, ainsi qu'à la promotion de la paix et de la sécurité*

**Indicateur 24 : nombre d'États parties considérant que l'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial contribue à atteindre les objectifs de la Politique sur le patrimoine mondial et le développement durable et du Programme de développement durable à l'horizon 2030**

Troisième cycle -> Section I -> Question 4.4

Objectifs de la Politique sur le patrimoine mondial et le développement durable et du Programme de développement durable à l'horizon 2030	Nombre d'États parties	% d'États parties
Protéger la diversité biologique et culturelle ainsi que les services et les bénéfices des écosystèmes	17	89,5
Renforcer la résilience aux catastrophes naturelles et au changement climatique	15	78,9
Contribuer à l'inclusion et à l'équité	11	57,9
Améliorer la qualité de vie et le bien-être	11	57,9
Respecter, protéger et promouvoir les droits de l'homme	10	52,6
Respecter, consulter et impliquer les peuples autochtones et les populations locales	12	63,2
Parvenir à l'égalité des genres	10	52,6
Garantir la croissance, l'emploi, les revenus et les moyens de subsistance	14	73,7
Promouvoir les investissements économiques et le tourisme de qualité	17	89,5
Soutenir le renforcement des compétences, l'innovation et l'entrepreneuriat local	16	84,2
Assurer la prévention des conflits	9	47,4
Protéger le patrimoine en cas de conflit	11	57,9
Promouvoir la résolution des conflits	9	47,4
Contribuer au relèvement après un conflit	12	63,2
Autre(s)	0	0,0

Ce tableau montre le nombre d'États parties indiquant que l'inscription a fortement ou partiellement contribué à certains domaines d'action. Les domaines les mieux classés étaient la protection de la diversité environnementale et culturelle ainsi que des services et bénéfices des écosystèmes, et la promotion des investissements économiques et du tourisme de qualité. Les domaines les moins bien classés étaient le respect, la protection et la promotion des droits de l'homme, la contribution des biens du patrimoine mondial à l'égalité des genres, la prévention des conflits et la promotion de la résolution des conflits.

**Indicateur 25 : nombre d'États parties intégrant efficacement la conservation et la protection du patrimoine culturel et naturel comme composante stratégique dans les politiques et stratégies nationales de développement durable**

Troisième cycle -> Section I -> Question 5.11.1

Intégration de la conservation et de la protection du patrimoine culturel et naturel comme composante stratégique dans les politiques et stratégies nationales de développement durable	Nombre d'États parties	% d'États parties
	Total	Total
Protéger la diversité biologique et culturelle ainsi que les services et les bénéfices des écosystèmes	12	63,2

Renforcer la résilience aux catastrophes naturelles et au changement climatique	10	52,6
Contribuer à l'inclusion et à l'équité	12	63,2
Améliorer la qualité de vie et le bien-être	14	73,7
Respecter, protéger et promouvoir les droits de l'homme	13	68,4
Respecter, consulter et impliquer les peuples autochtones et les populations locales	15	78,9
Parvenir à l'égalité des genres	11	57,9
Garantir la croissance, l'emploi, les revenus et les moyens de subsistance	14	73,7
Promouvoir les investissements économiques et le tourisme de qualité	15	78,9
Soutenir le renforcement des compétences, l'innovation et l'entrepreneuriat local	13	68,4
Assurer la prévention des conflits	10	52,6
Protéger le patrimoine en cas de conflit	9	47,4
Promouvoir la résolution des conflits	9	47,4
Contribuer au relèvement après un conflit	9	47,4
Autre(s)	0	0,0

Cette question porte sur l'intégration des politiques relatives au patrimoine culturel et naturel dans les politiques et stratégies nationales, et non sur les différents biens du patrimoine mondial. Tous les États parties n'ont pas répondu à tous les éléments de la question. Les domaines qui se caractérisent par le plus haut niveau d'intégration dans la région sont le respect, la consultation et l'implication des peuples autochtones et des populations locales ainsi que la promotion des investissements économiques et du tourisme de qualité (15 États parties chacun), suivis par l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être, conjointement avec la garantie de la croissance, de l'emploi, des revenus et des moyens de subsistance (14 États parties chacun). Les notes les plus basses ont été attribuées aux domaines relatifs aux conflits et au renforcement de la résilience aux catastrophes naturelles et au changement climatique.

La promotion des investissements économiques et du tourisme figure en tête du classement dans les deux tableaux, tandis que les politiques visant à limiter et à résoudre les conflits arrivent presque en dernière position. En dehors de cela, le classement diffère. La participation des peuples autochtones et des populations locales, par exemple, est considérée comme étant le domaine le plus couramment intégré dans 15 États parties, alors que seuls 12 considéraient que l'inscription d'un site sur la Liste du patrimoine mondial contribuerait à ce domaine.

*Objectif : suivi de l'indicateur 11.4.1 relatif aux Objectifs de développement durable*

**Indicateur 26 : pourcentage de dépenses publiques annuelles totales affecté à l'identification, la conservation, la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel/naturel**

Troisième cycle -> Section I -> Question 8.4

Région	Patrimoine culturel	Patrimoine naturel
États arabes	4,1	3,4

Cet indicateur mesure les dépenses consacrées au patrimoine culturel et naturel en pourcentage de **toutes** les dépenses publiques pour tous les types d'activités. Les dépenses consacrées au patrimoine culturel sont plus élevées que celles consacrées au patrimoine naturel.

**Indicateur 27 : pourcentage de dépenses annuelles totales alloué aux niveaux national/fédéral, provincial/régional et local pour l'identification, la conservation, la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel/naturel**

Troisième cycle -> Section I -> Question 8.5

Région	Patrimoine culturel			Patrimoine naturel		
	National/fédéral	Régional/provincial	Locaux	National/fédéral	Régional/provincial	Locaux
États arabes	58,9	29,6	11,4	45,4	42,2	12,4

Quatorze États parties ont donné une réponse concernant les dépenses liées au patrimoine culturel alors que seulement 11 ont répondu pour le patrimoine naturel. Les autorités provinciales/régionales soutiennent davantage le patrimoine naturel que le patrimoine culturel, tandis que les autorités nationales/fédérales assurent près de 60 % du financement destiné au patrimoine culturel.

Indicateur 28 : nombre d'États parties dans lesquels une **contribution équilibrée entre hommes et femmes** a été explicitement prise en compte dans l'ensemble du processus (listes indicatives, propositions d'inscription, inscriptions)

Troisième cycle -> Section I -> Question 3.7, 4.2

Région	Nombre d'États parties		Nombre total d'États parties	Pourcentage d'États parties	
	Liste indicative	Propositions d'inscription		Liste indicative	Propositions d'inscription
États arabes	7	8	19	36,8	42,1

Indicateur 29 : nombre de biens dont le système de gestion comprend un **cadre formalisé pour assurer la participation des femmes**

Troisième cycle -> Section II -> Question 8.3.5

Région	Nombre de biens	Nombre total de biens	Pourcentage de biens
États arabes	57	82	69,5

Indicateur 30 : nombre de biens dont les **programmes d'éducation et de sensibilisation sont axés sur les femmes**

Troisième cycle -> Section II -> Question 8.3

Région	Nombre de biens	Nombre total de biens	Pourcentage de biens
États arabes	48	82	58,5

Quarante-huit biens ciblent les femmes dans le cadre des programmes d'éducation et de sensibilisation, contre 72 pour les enfants et les jeunes, et 73 pour les communautés locales.

*Objectif : amélioration de l'implication des communautés et des groupes autochtones*

Indicateur 31 : nombre d'États parties qui enregistrent une **participation effective des communautés et des peuples autochtones** tout au long du processus (listes indicatives, propositions d'inscription, inscriptions)

Indicateur 31 (a) : participation effective des communautés

Deuxième cycle -> Section I -> Questions 3.3, 4.2 ; Troisième cycle -> Section I -> Questions 3.6, 4.1

Région	Nombre d'États parties				% d'États parties				Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles	
	Liste indicative		Propositions d'inscription		Liste indicative		Propositions d'inscription		Liste indicative	Proposition d'inscription
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle		
États arabes	2 / 16	7 / 19	3 / 16	5 / 19	12,5	36,8	18,8	26,3	24,3	7,6

Indicateur 31 (b) : participation effective des peuples autochtones

Rapport sur les résultats du troisième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans les États arabes

Deuxième cycle -> Section I -> Questions 3.3, 4.2 ; Troisième cycle -> Section I -> Questions 3.6, 4.1

Région	Nombre d'États parties				% d'États parties				Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles	
	Liste indicative		Propositions d'inscription		Liste indicative		Propositions d'inscription		Liste indicative	Proposition d'inscription
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle		
États arabes	2 / 16	7 / 19	3 / 16	5 / 19	12,5	36,8	18,8	26,3	24,3	7,6

La participation des communautés et des peuples autochtones a augmenté dans une certaine mesure depuis le deuxième cycle, mais le nombre d'occasions où cela se produit reste faible.

**Indicateur 32 : nombre de biens dont le plan de gestion comprend un cadre formalisé permettant d'assurer la participation des communautés**

Deuxième cycle -> Section II -> Question 4.3.7 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 5.3.15

Région	Nombre de biens		% de biens		Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	54 / 58	79 / 82	93,1	96,3	3,2

En réalité, les questions utilisées comme indications pour cet indicateur ne permettent pas de savoir s'il existe un mécanisme formel de participation communautaire. Malgré cela, il semble y avoir une certaine amélioration entre le deuxième et le troisième cycles.

**Indicateur 33 : nombre de biens dont les limites sont clairement connues par les autorités et les communautés locales**

Deuxième cycle -> Section II -> Question 4.1.4 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 5.1.2

Région	Nombre de biens dont les limites sont connues		% des biens dont les limites sont connues		Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	44 / 58	64 / 82	75,9	78,0	2,2

**Indicateur 34 : nombre de biens dont les zones tampons sont clairement connues par les autorités et les communautés locales**

Deuxième cycle -> Section II -> Question 4.1.5 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 5.1.4

Région	Nombre de biens dont les limites de la zone tampon sont connues		% des biens dont les limites de la zone tampon sont connues		Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	26 / 58	43 / 82	44,8	52,4	7,6

La connaissance des limites des biens du patrimoine mondial et de leur zone tampon a progressé chez les personnes qui prennent des décisions les concernant et chez les personnes qui vivent dans le périmètre ou à proximité des biens/zones tampons.

## VI. Renforcement des compétences

Rapport sur les résultats du troisième cycle de l'exercice de soumission des Rapports périodiques dans les États arabes

Le renforcement des compétences est important pour le personnel et les décideurs du système du patrimoine mondial, ainsi que pour les personnes qui vivent dans le périmètre ou à proximité des biens. Pour tous ces groupes, il est important de comprendre les besoins relatifs à la protection et à la conservation des biens du patrimoine mondial ainsi que la manière dont ils peuvent contribuer au développement durable, en particulier des communautés locales, et notamment des groupes autochtones et marginalisés. Ces indicateurs visent à mesurer l'existence et l'efficacité des stratégies et programmes de développement des compétences, ainsi que la participation à ces stratégies et programmes.

*Objectif : renforcement des compétences*

Indicateur 35 : nombre de biens dotés d'un plan ou d'un programme de renforcement des compétences sur site pour développer l'expertise locale et permettre le transfert des compétences pour la conservation et la gestion du bien du patrimoine mondial

Deuxième cycle -> Section II -> Question 4.4.15 ; Troisième cycle -> Section II -> Question 6.1.12

Région	Nombre de biens		% de biens		Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	36 / 58	40 / 82	62,1	48,8	-13,3

La proportion de biens dotés de tels plans ou programmes a diminué de 13 %, et bon nombre de ces programmes ne sont pas pleinement mis en œuvre.

Indicateur 36 : nombre d'États parties dotés d'une stratégie nationale de renforcement des compétences pour la conservation, la protection, la mise en valeur et la gestion du patrimoine mondial

Troisième cycle -> Section I -> Question 10.8

Région	Nombre d'États parties	% d'États parties
États arabes	8 / 19	42,1

Indicateur 37 : nombre d'États parties ayant mis en œuvre une stratégie nationale de renforcement des compétences

Deuxième cycle -> Section I -> Question 9.3 ; Troisième cycle -> Section I -> Question 9.4

Région	Nombre d'États parties		% d'États parties		Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	7 / 16	10 / 19	43,8	52,6	8,9

Près de la moitié des États parties a désormais une stratégie de renforcement des compétences, et ces dernières sont généralement pleinement ou partiellement mises en œuvre.

Indicateur 38 : les cinq principaux besoins de renforcement des compétences définis par les États parties pour la conservation, la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel

Deuxième cycle -> Section I -> Question 9.2 ; Troisième cycle -> Section I -> Question 9.1

N°	Cinq principaux besoins de renforcement des compétences définis par les États parties pour la conservation, la protection et la mise en valeur du patrimoine		
	Deuxième cycle	Troisième cycle	
		Culturel	Naturel
1	Conservation	Conservation et gestion des sites du patrimoine	Conservation et gestion des sites du patrimoine
2		National/fédéral	National/fédéral

	Extension des services communautaires	Développement durable	Développement durable
3	Interprétation	Processus statutaire : Listes indicatives	Processus statutaire : Listes indicatives
		Processus statutaire : Propositions d'inscription	Processus statutaire : Propositions d'inscription
		Préparation aux risques et gestion des risques de catastrophe	Préparation aux risques et gestion des risques de catastrophe
		Développement de systèmes de gestion efficaces, équitables et inclusifs : amélioration de la qualité de vie et du bien-être avec le patrimoine	
4	Éducation	Approches et méthodes de gestion (HUL compris)	Protection et intégration de la diversité biologique et culturelle aux systèmes de gestion
	Promotion		Développement de systèmes de gestion efficaces, équitables et inclusifs : amélioration de la qualité de vie et du bien-être avec le patrimoine
	Gestion des visiteurs		
	Préparation aux désastres		
5	Administration	Questions scientifiques et techniques	Utilisation et gestion durables des ressources
		Utilisation et gestion durables des ressources	
		Interprétation/communication sur les biens du patrimoine mondial	Utilisation et gestion durables du tourisme
		Outils d'étude d'impact (environnement, patrimoine et social)	
		Utilisation et gestion durables du tourisme	Approches et méthodes de gestion (HUL compris)
		Développement social inclusif dans le cadre des systèmes de gestion du patrimoine mondial	
Développement économique inclusif dans le cadre des systèmes de gestion du patrimoine mondial			

Ce tableau, qui permet un grand nombre de scores égaux, montre les cinq principaux besoins identifiés dans l'ensemble de la région des États arabes parmi les 26 choix proposés. Dans le cas du troisième cycle, la liste est la même pour le patrimoine naturel et le patrimoine culturel, si ce n'est que la protection et l'intégration de la diversité biologique et culturelle aux systèmes de gestion se classent parmi les cinq principaux besoins uniquement pour le patrimoine naturel. Lors du deuxième cycle, aucune différence n'était faite entre le patrimoine culturel et le patrimoine naturel et seuls 10 choix étaient proposés.

*Objectif : tirer parti des bénéfices du patrimoine pour la société par le biais d'une communication efficace*

*Objectif : pérennité garantie des programmes éducatifs sur le patrimoine*

**Indicateur 39 : les cinq principaux avantages de l'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial, perçus par les États parties**

Deuxième cycle -> Section I -> Question 4.3 ; Troisième cycle -> Section I -> Question 4.3

N°	Cinq principaux avantages de l'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial, perçus par les États parties	
	Deuxième cycle	Troisième cycle
1	Protection (législative, réglementaire, institutionnelle et/ou traditionnelle) renforcée des sites	Renforcement (législatif, réglementaire, institutionnel et/ou traditionnel) de la protection et de la conservation du patrimoine
2	Amélioration des pratiques de conservation	Amélioration des pratiques de conservation
	Meilleure mise en valeur des sites	Honneur/prestige accru Augmentation du nombre de touristes et de visiteurs
3	Honneur/prestige accru	Amélioration de la durabilité environnementale, en valorisant des sites essentiels au bien-être des êtres humains
	Plus grande reconnaissance pour le tourisme et l'usage public	Meilleure mise en valeur des sites

4	Facteur d'appréciation du patrimoine par la communauté	Valorisation et amélioration de la participation des communautés aux processus liés au patrimoine
5	Augmentation du financement	Augmentation du financement
	Auxiliaire supplémentaire de défense d'intérêts/d'influence politique	
	Facteur d'amélioration des partenariats	

Les listes des possibles avantages de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial pour le deuxième et le troisième cycles sont similaires, mais ne sont pas identiques. Les principaux avantages perçus sont très similaires dans les deux cycles.

**Indicateur 40 : nombre d'États parties dans lesquels les programmes d'éducation sur le patrimoine sont mis en œuvre**

Troisième cycle -> Section I -> Question 12.3

Région	Nombre d'États parties	% d'États parties
États arabes	10 / 19	52,6

Aucun État partie n'a un programme d'éducation sur le patrimoine effectivement mis en œuvre ; dix ont ce type de programme, mais il y a des insuffisances au niveau de la mise en œuvre. Près de la moitié des États parties de la région n'ont pas mis en place et n'utilisent pas de programme d'éducation sur le patrimoine.

**Indicateur 41 : nombre d'États parties participant au programme « Le patrimoine mondial entre les mains des jeunes »**

Deuxième cycle -> Section I -> Question 11.2.3 ; Troisième cycle -> Section I -> Question 12.5

Région	Nombre d'États parties		% d'États parties		Différence en points de pourcentage entre le 2 <sup>e</sup> et le 3 <sup>e</sup> cycles
	Deuxième cycle	Troisième cycle	Deuxième cycle	Troisième cycle	
États arabes	5 / 15	6 / 19	33,3	31,6	-1,8

L'adoption du programme « Le patrimoine mondial entre les mains des jeunes » a peu évolué depuis 2010, bien que 9 États parties prévoient désormais de le mettre en place, contre 3 auparavant.

**Indicateur 42 : nombre de biens dotés (a) d'un programme d'éducation et de sensibilisation et (b) d'un programme d'éducation et de sensibilisation pour les enfants/jeunes**

**Indicateur 42 (a) Nombre de biens dotés d'un programme d'éducation et de sensibilisation**

Troisième cycle -> Section II -> Question 8.2

Région	Nombre de biens	% de biens
États arabes	27 / 82	32,9

**Indicateur 42 (b) Nombre de biens dotés d'un programme d'éducation et de sensibilisation pour les enfants/jeunes**

Troisième cycle -> Section II -> Question 8.3

Région/Sous-région	N°	%
États arabes	73 / 82	89,0

L'indicateur 42 (a) porte sur l'existence d'un programme d'éducation et de sensibilisation tandis que l'indicateur 42 (b) vise à déterminer si les enfants/jeunes, parmi 12 autres groupes, sont le public ciblé par

ce type de programme. Les enfants/jeunes sont ciblés par 73 biens et constituent le deuxième groupe le plus important derrière les communautés locales.